

**ATTESTATION D'ABSENCE D'AIDE PUBLIQUE  
A L'ACQUISITION DE VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE**

Je soussigné, Eric Dumoulin, Maire de Chatou, atteste que la commune n'a pas institué de dispositif local d'aide financière à l'acquisition de vélo à assistance électrique par les personnes physiques ou morales.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Chatou, le 19 avril 2022

Le Maire



Eric Dumoulin